

# SYMPOSIUM SUR LE CONSTITUTIONNALISME GUINEEN

Organisé par le CNT, les 21 et 22 février 2023, à l'Hôtel Riviera Royal de Conakry

Thème de la communication : **SYSTÈME ÉLECTORAL ET RÉFÉRENDUM**

Sous-thème : **Considérations sur la reconstruction des partis politiques en Guinée sur des bases objectives, le multipartisme intégral et le mécanisme ou filtre démocratique pour limiter le nombre de partis : suggestions sur le plan d'une rédaction constitutionnelle**

Conférencier : *Dr Ramadan Diallo, PhD en Science politique, DGA Recherche scientifique (MESRSI)*

## Descriptif

*En Guinée, la questions des partis politiques dans la vie nationale a souvent fait l'objet de controverse tant du point de vue de leur nombre que de leur configuration ethnique et communautaire. Que faut-il pour reconstruire des partis politiques sur des bases objectives ? Le multipartisme intégral est-il un problème ? Quel mécanisme ou filtre démocratique pour limiter le nombre de partis politiques.*

## 1 Introduction : contexte et problématique

- 1.1 Relations entre démocratie et élections
- 1.2 Importance des partis politiques dans une démocratie ouverte (transitologie)
- 1.3 Rappel des principales missions assignées aux partis politiques (cas de la Guinée)

## 2 Objectifs

Deux objectifs :

- Analyser la place et le rôle des partis politiques dans l'organisation des élections (démocratie)
- Formuler des recommandations pour :
  - La reconstruction des partis politiques sur une base objective
  - La limitation de la prolifération des partis politiques

## 3 Plan de la communication

- Aperçu sociohistorique des partis politiques en Guinée
- Principaux défis des partis politiques de Guinée

- Recommandations

#### 4 Aperçu sociohistorique des partis politiques en Guinée

- Période coloniale : la décennie de l'avènement du multipartisme et des premières compétitions électorales en Guinée (1946, 1954, 1956, 1957, 1958)
- La 3<sup>e</sup> vague démocratique et le renouveau démocratique en Guinée

#### 5 Les principaux défis

##### 5.1 La faiblesse de la gouvernance des partis politiques et des OSCs

- L'insuffisance de cadre réglementaire adéquat (textes et instruments de suivi et évaluation)
- La personnalisation et la faible démocratie interne
- Relations compliquées avec la tutelle administrative (politisation, faible suivi-évaluation)

##### 5.2 Le faible capital humain et l'absence d'offres politiques cohérentes et structurantes (idéologie et programmes)

- Leaders fondateurs et dirigeants rarement spécialisés/expérimentés en politique et pas d'appel aux spécialistes (cabinets, chercheurs), conséquence : amateurisme.
- Pas d'effort de construction de cadres idéologiques et programmatiques clivants (libéralisme, socialisme)

##### 5.3 Stratégies de mobilisation et d'action dominées par le référent ethnique

- Discours et résultats des élections montrant une superposition des cartes géo-ethniques et électorales
- Vulnérabilité de l'électorat : précarité sociale, analphabétisme et faible culture civique des populations

##### 5.4 L'opacité et la faiblesse du financement

- Tabou autour du financement des partis politiques,
- Gestion informelle et absence de rapports certifiés sur les comptes et finances des partis

#### 6 Recommandations

##### 6.1 Améliorer le système de gouvernance des partis politiques

- Réviser la Loi organique (charte) sur les partis politiques ou en adopter une nouvelle en vue de formaliser le nouveau cadre institutionnel et les mécanismes de suivi-évaluation
- Institutionnaliser 3 à 5 coalitions politiques, constituant les principaux cadres de référence et d'action des partis politiques : ex : les conservateurs radicaux, les conservateurs, les centristes, les progressistes, les progressistes radicaux
- Instituer un suivi et une supervision de la tutelle administrative sur la tenue régulière, compétitive et transparente d'élections au sein des partis politiques

- 6.2 Mettre en place un mécanisme rigoureux et transparent de création et de suivi-évaluation des partis politiques
- Mettre à jour les conditions et procédures de création des partis politiques et renforcer les services en charge de la création et de suivi-évaluation tout en prévoyant des recours en cas d'excès de pouvoir (outils, vérifications, rapports, sanctions)
  - Publier périodiquement des rapports sur l'écosystème des acteurs politiques
- 6.3 Mettre en place un dispositif institutionnel permanent de renforcement des capacités des cadres des partis politiques et les accompagner dans l'élaboration des offres politiques (idéologie et programmes)
- A travers l'ENAP, ou la création d'un institut national (universitaire) spécialisé dans la formation et l'accompagnement des partis politiques
  - Prévoir dans le cadre réglementaire de création, la clarification de l'obédience politiques et le projet de société
- 6.4 Inscrire dans le budget de l'Etat une part de financement des coalitions/partis politiques annuellement et spécifiquement en période électorale

## 7 Conclusion

- Les partis politiques et les OSCs occupent une place de choix et doivent jouer un rôle déterminant dans une démocratie ouverte et compétitive
- Cependant, l'histoire politique de la Guinée montrent que, pour faire de ces idéaux une réalité, d'importants défis sont à relever
- Contexte politique favorable à une réforme profonde et courageuse du système politique

Schéma : démocratie

- La tête (l'Etat à travers l'administration)
- Le cœur (les élections)
- les membres (Les partis politiques).

## 8 Références et annexes